



# Conseil Participatif des Gervaisiens

Réunion n°4 – 17 Novembre 2016

## 1/ Accueil des participants et présentation de la soirée

▪ Hawa Koné, élue en charge de la Démocratie locale et de l'Engagement citoyen, accueille les participants pour cette nouvelle réunion du Conseil Participatif qui se déroule à l'espace Danton. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint le Conseil Participatif. Mme.Koné rappelle que le Conseil Participatif a vocation à associer les habitants dans les prises de décision. C'est un lieu d'échanges et de débats où seul prévaut l'intérêt général (cf : la charte de la participation).

▪ Les quatre jeunes du Conseil Participatif ont été recontactés suite à la réunion du 22 septembre. Lonia demande à être remplacée (ses cours et ses activités périscolaires lui demandent du temps). Yanis est malade et Yacine est pris par ses entraînements de basket-ball tous les jeudis et vendredis soir. Suite aux échanges de la réunion précédente sur la participation des jeunes au sein du conseil, une organisation de type parrainage est mise en place. Une participante se propose pour accompagner Steven, présent ce soir, tout au long de la réunion, l'inciter à s'exprimer et expliquer si besoin les discussions, les termes employés, etc.

Plus largement, Hawa Koné a engagé une réflexion avec Stéphane Commun, élu en charge de la Jeunesse, et le service municipal dédié, afin de définir un format plus adéquat (sujets d'intérêt, heure de réunion, etc.).

### Précisions hors réunion :

Un travail est amorcé avec les jeunes membres du Conseil Participatif et les jeunes des associations *Même Pas Peur* et *AJP* (Association des Jeunes du Pré) pour faire émerger des sujets de réflexion et des projets, et participer aux actions du service Jeunesse. Ce travail sera ensuite présenté en réunion du Conseil Participatif.

Mme. Koné présente l'ordre du jour :

- Point sur l'avancée des actions proposées : lecture du tableau de bord ;
- Mise en place de commissions au sein du Conseil Participatif ;
- Actualités du Pré ;
- Expression libre ;
- Pot convivial, organisé par le traiteur italien de la rue Danton, *Di Tutto Un po*.

- Il n'y a pas de remarque sur **le compte-rendu**. Emilie Robert, chargée de mission Démocratie locale, précise que ce document est un relevé de décisions, non un verbatim. Les remarques et les propositions qui font consensus entre les participants sont notées.

## 2/ Lecture du tableau de bord

Hawa Koné présente **le tableau de bord** distribué aux participants. Ce tableau permet de **suivre les réponses aux propositions d'action** et aux questions du Conseil Participatif.

### Point de méthodologie :

Le tableau de bord a vocation à évoluer d'une réunion à l'autre. Pour en faciliter le suivi, les actions réalisées ou abandonnées ne figureront plus dans le tableau.

Pour rappel, un code couleur distingue les propositions retenues (« déjà fait » ou « oui, tout de suite » en vert ; « à moyen » ou « long terme » en jaune et orange), celles qui ne le sont pas (en rouge), et celles qui sont « mises à l'étude » (en bleu).

**Proposition n°2.** Quelles sont les marges de manœuvre de la Ville pour reprendre en régie la gestion de l'eau ?

**Réponse de la Ville** - Véolia assure l'approvisionnement en eau pour le compte du SEDIF, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, qui regroupe 150 communes franciliennes. C'est le SEDIF qui fixe le prix de l'eau chaque année. L'exemple de la Ville de Paris qui a repris l'eau en régie ne pourrait pas s'appliquer au Pré Saint-Gervais, qui n'a pas les mêmes moyens financiers. A titre d'exemple, la réfection des réseaux d'eau rue Danton a coûté au SEDIF près de 200 000 €.

Remarques des participants - Le Conseil Participatif s'interroge sur la qualité et le coût de l'eau : quel est l'intérêt de la Ville à fonctionner avec le SEDIF par rapport à une gestion autonome ? L'approvisionnement en eau est une compétence qui relève aujourd'hui du Territoire Est Ensemble. Des participants rappellent qu'une concertation a été organisée à l'époque où la ville a rejoint le syndicat. Les Gervaisiens avaient pu s'informer et donner leur avis (archives à rechercher). Le Conseil Participatif souhaite qu'une concertation soit ouverte lors de la renégociation du contrat avec le SEDIF.

**Proposition n°3.** Pérenniser la mise en sens unique de la rue Joineau entre la rue Sémanaz et la rue d'Estienne d'Orves.

**Réponse de la Ville** - Oui, à moyen terme. La mise en sens unique de la rue Joineau pendant les travaux de réhabilitation de la résidence Osica permet de tester et de valider cette proposition. Ce maintien doit être discuté avec le STIF qui gère les transports en commun en Ile-de-France. Des contacts ont d'ores et déjà été pris en ce sens. Chiffrage en cours.

**Proposition n°4.** Elargir le trottoir de la rue Joineau - entre la rue Sémanaz et la rue d'Estienne d'Orves – pour faciliter le cheminement piéton.

**Réponse de la Ville** - Oui, à moyen terme. La mise en sens unique permettrait de réduire l'emprise de la voirie au profit de l'élargissement du trottoir côté ouest/pair (Ptit Père).

Remarques des participants : le Conseil Participatif propose la mise en place d'un contre-sens cyclable sur ce tronçon.

Le passage piéton au carrefour Joineau/Sémanaz est jugé dangereux du fait d'un manque de visibilité pour les piétons avec les échafaudages des travaux de la résidence Osica.

**Proposition n°5.** Etudier l'opportunité de piétonniser le centre-ville commercial, entre la Mairie et la rue Sémanaz (circulation, accès au parking Danton...) ou restreindre la circulation automobile.

**Proposition n°6.** Réaliser une étude de la circulation pour évaluer l'impact de la mise en sens unique de la rue Joineau (segment entre Estienne d'Orves et Sémanaz).

**Réponse de la Ville** - Ces deux propositions sont mises à l'étude. La limitation de la place de l'automobile dans la ville fait l'objet d'une réflexion globale, qui a conduit à multiplier les zones 30. Une réflexion est en cours pour détourner le flux automobile et pacifier la circulation dans le centre-ville (rue Joineau mais aussi le carrefour avec la rue Danton et jusqu'à la Poste, dans le cadre du réaménagement de l'îlot Danton). Réduire la largeur de la voirie au profit des espaces piétons est une piste d'action. Si le sens unique prenait effet plus en amont de la rue Joineau (au niveau de la Mairie voire en entrée de ville), cela interrogerait le sens de circulation (vers le sud ou vers le nord/Pantin ?). Le sens des rues alentours pourrait également être modifié. Aussi, le tracé du bus 170 pourrait être impacté : le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) doit donc être associé à cette réflexion.

Remarques des participants : Le Conseil Participatif est conscient des études à réaliser sur cette question (circulation, impact sur le commerce, etc.) et considère que la réflexion engagée en matière de circulation doit être développée dans d'autres quartiers, par exemple autour de la place Séverine.

Par ailleurs, la cité Henri Sellier a été récemment le théâtre d'accidents de voiture particulièrement impressionnants avec des habitations endommagées. Les participants soulignent le comportement des automobilistes qui ne respectent pas le code de la route. Plusieurs conseillers s'accordent sur la vitesse excessive des bus 170 rue Joineau et proposent de sensibiliser les conducteurs de bus sur cette question, et de mettre en place le passage des feux tricolores au vert à l'approche des bus. Les participants souhaitent que la rue Joineau reste desservie par les transports en commun.

Au carrefour Joineau/Estienne d'Orves, le sens interdit (en direction de Pantin) est emprunté par les automobilistes et il y a un décalage des feux tricolores : lorsque le feu est vert pour les automobilistes venant d'Estienne d'Orves qui tournent rue Joineau, le feu est aussi vert pour les piétons, un dispositif jugé peu sécurisant.

Le feu tricolore rue Gutenberg est également considéré très court au feu vert.

**Proposition n°7.** Améliorer la signalétique du parking Danton, depuis la rue Joineau et à l'entrée du parking.

**Réponse de la Ville** - Mise à l'étude. La Ville peut revoir la signalétique à l'entrée de la rue Joineau (il y a déjà deux panneaux) et installer une signalétique propre, simple et visible à l'entrée du parking.

**Proposition n°8.** Améliorer l'accès du parking Danton pour les piétons, notamment ceux avec des poussettes / des cabas.

**Réponse de la Ville** - Oui à moyen terme. En parallèle des 3 escaliers existants, il existe un ascenseur, actuellement en panne. Le réaménagement de cet ascenseur et sa sécurisation sont prévus et devraient être réalisés à la fin des travaux entrepris par Osica. En revanche, pour des raisons de sécurité, l'accès par la rampe est réservé aux automobiles.

**Proposition n°9.** Renouveler le Marché des Saveurs à l'automne, en alternant deux thématiques : un marché gastronome valorisant les producteurs bio et locaux, et un marché promouvant les saveurs du monde.

**Réponse de la Ville** - Oui, en 2017. Le service du développement économique souhaitait organiser un temps festif à l'automne, entre le marché aux fleurs au printemps et le marché de Noël en hiver, cette proposition va en ce sens.

Parenthèse en réunion :

Une dizaine de commerçants de la Ville acceptent une monnaie locale, la Pêche, comme moyen de paiement. La Pêche se développe en Ile-de-France (Montreuil, Bagnolet, etc.)

Plus d'info : [peche-monnaie-locale.fr](http://peche-monnaie-locale.fr)

**Proposition n°10.** Quelles sont les mesures prises par la ville pour endiguer la prolifération des pigeons et réduire les nuisances qu'ils occasionnent ?

**Réponse de la Ville** - Par le passé, des campagnes de capture de pigeons ont été réalisées (place Léon Blum, square A. France, Square Pépin, stade, etc.). La Ville peut reprogrammer cette action.

Remarques des participants : La lutte contre les nuisibles dépasse celle des pigeons et concerne aussi les rats. Une campagne de sensibilisation contre le nourrissage des pigeons apparaît comme un préalable. Si plusieurs participants considèrent que la verbalisation peut réellement être efficace, une action graduée serait à privilégier (sensibilisation puis verbalisation). La population de chats des rues, rue Gabriel Péri, nourrie par une habitante questionne. Le rôle des félins dans la régulation de la population de pigeons ou de rats fait débat.

Les participants s'interrogent aussi sur les moyens pour réduire les déjections canines sur les trottoirs. Les ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) apparaissent comme des acteurs clef en ce domaine pour sensibiliser les propriétaires de chien. Le Conseil Participatif souhaite savoir plus précisément le rôle des ASVP et les moyens de prévention dont ils disposent.

**Proposition n°11.** Développer des actions de marketing territorial pour développer l'attractivité du territoire et favoriser l'implantation d'entreprises et de commerces.

**Réponse de la Ville** - Oui, en 2017. Chaque année, la Ville est présente au Salon de l'immobilier. Dès janvier 2017, une plaquette de présentation du Pré Saint-Gervais sera réalisée. La Ville propose deux campagnes de communication en 2017 :

- en interne, pour inciter les Gervaisiens à consommer auprès des entreprises et des commerces locaux.
- en externe : pour attirer les entreprises et les grandes enseignes (affichage et vidéo).

Remarques des participants : l'installation de commerces est considérée comme une piste de réflexion pour investir les espaces publics et faire reculer les trafics. Un besoin de commerces de qualité autour de la cité Jaurès- place Séverine est partagé par les membres du conseil. Ces derniers constatent par ailleurs la présence de pigeons et de rats aux abords de la place Séverine et de la boulangerie de la place, qui semblent attirés par les déchets alimentaires. Aussi, le marché est un espace central à davantage utiliser, notamment pour organiser des manifestations.

Précisions hors réunion :

Les participants étaient invités à remplir le questionnaire sur le comportement d'achats des Gervaisiens et à le remettre à la fin de la réunion. Ce questionnaire est aussi en ligne sur le site de la Ville.

**Proposition n°12.** Installer des bancs et des arbres sur la place du Général Leclerc pour favoriser la convivialité.

**Réponse de la Ville** - Non. La présence de bancs conduit à des regroupements voire des squats. Place Colette Audry par exemple, la Ville a retiré les assises des jardinières, à la demande des riverains qui en subissent les nuisances sonores, notamment au printemps et en été avec les fenêtres ouvertes. Aussi, lors de la réfection de la place en 2007, le choix s'est arrêté sur un aménagement permettant divers usages de cet espace. La place est en effet investie pour diverses manifestations : marché aux Fleurs, Fête nationale, etc. L'absence d'arbres et de bancs permet d'y installer des stands, une scène, etc. Concernant la valorisation de la place, un projet de mise en lumière est à l'étude pour 2017.

### 3/ Réflexion autour de la mise en place de commissions

La création de commissions est une possibilité pour travailler en plus petit groupe sur des thématiques précises. Un tour de table a permis à chacun d'exprimer ses attentes.

Plusieurs sujets se dégagent :

- Les questions de sécurité, lutte contre trafics et les nuisances et la réappropriation des espaces publics ;
- La vision de la ville de demain. Cette question va être abordée prochainement dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs participants considèrent que la Cité Jardins constitue un patrimoine remarquable et un marqueur identitaire de la ville. Ils souhaiteraient en savoir plus sur la mise en œuvre de la cité de l'artisanat.
- La création d'un supermarché coopératif et participatif (exemple, la Louve à Paris) ;

Précisions hors réunion :

L'association *Les Copains d'abord !* a pour objectif la création d'un café associatif.

*Pour plus d'informations, contactez Mme Mélanie BEN OLIEL au 06 73 31 08 11.*

▪ L'embellissement de la ville, et notamment des entrées de ville, pourrait être le cœur d'une réflexion pour développer le *street art* sur les façades et pignons, à l'image de la rue Oberkampf à Paris avec l'association Le M.U.R. (Modulable, Urbain et Réactif), ou l'association Art Arzoi (Paris 20, Belleville). Les abords du périphérique pourraient également être investis. La Ville de Paris a par ailleurs lancé un appel à projet dans le cadre du budget participatif pour embellir ces espaces délaissés.

#### **4/ Retour sur la visite de la Halle Papin à Pantin, par M.Euvremer**

Pour conclure ces échanges, la parole est donnée à M.Euvremer, qui présente le projet de la Halle Papin, qu'il a visitée le 5 novembre dernier.

La Halle Papin est une ancienne usine de fabrication d'outillage mécanique. Une partie de la halle de 2 500 m<sup>2</sup>, soit environ 800 m<sup>2</sup>, est mise à disposition d'artisans, de créateurs, de constructeurs, de plasticiens, d'architectes, d'artistes, etc. Le volume du bâtiment est propice à la cohabitation entre artistes, artisans, entrepreneurs, etc.

M.Euvremer constate que plusieurs membres du Conseil Participatif ont réagi à la proposition 11 sur l'attractivité du territoire en s'inquiétant du peu de dynamisme de la commune. Il propose sur l'exemple de la Halle Papin un pôle de « création » qui pourrait englober :

- des activités créatives : informatique, artisanat, théâtre, cinéma, etc. ;
- des studios d'enregistrement et des stockages de galeristes pour pallier les coûts de gestion d'une telle structure ;
- des stages pour les jeunes et les adultes vers des métiers nouveaux.

#### **Précisions hors réunion :**

Jusqu'en mars 2017, c'est le collectif Soukmachines qui aménage et anime le lieu en mettant à disposition des espaces pour un projet participatif d'ateliers, de rencontres et d'événements ouverts sur le territoire. Des espaces de 20 m<sup>2</sup>, 50 m<sup>2</sup> ou 100 m<sup>2</sup> sont mis à disposition pour 6 € le m<sup>2</sup> / mois (participation aux frais), pour une durée de résidence de 3 mois, renouvelable 2 fois. Place ensuite à la Cité de l'Écohabiter, un pôle d'excellence dédié à l'économie verte et à l'éco-construction qui sera à la fois une pépinière, un hôtel d'activités et centre de ressources pour les start-up et les petites entreprises évoluant dans les domaines de l'éco-construction et de l'artisanat durable.

## 4/ Propositions et questions formulées pendant la réunion

La numérotation des propositions/questions prend la suite de la réunion précédente.

**Proposition n°13.** Mieux comprendre le devenir des déchets que l'on produit : organiser le prochain Conseil Participatif hors les murs avec une visite du centre de tri du Sycotom de Romainville.

**Proposition n°14.** Prévoir un contre-sens cyclable en cas de réaménagement de la voirie rue Joineau.

**Proposition n°15.** Améliorer la visibilité pour les piétons qui traversent au carrefour Joineau-Sémanaz (devant le fast food). Les échafaudages masquent les véhicules qui arrivent de Pantin.

**Proposition n°16.** Organiser une campagne de sensibilisation contre le nourrissage des pigeons. Mettre en avant les risques sanitaires ; privilégier un ton humoristique (exemple : « garder voter pain pour faire du pain perdu ! »).

**Proposition n°17.** Après une première étape de sensibilisation, verbaliser les personnes qui nourrissent les pigeons.

**Proposition n°18.** Quelles sont les missions des ASVP ?

**Proposition n°19.** Quelles sont les missions de la Police municipale ?

**Proposition n°20.** Existe-t-il des espaces de co-working sur la commune ?

**Proposition n°21.** Quel type de restauration va s'implanter en rez-de-chaussée de l'ilot Danton ?

## 6/ Conclusion de la réunion

Pour clore cette réunion de travail, un buffet convivial est proposé par le traiteur italien *Di Tutto un Po* rue Danton.

**Prochain rendez-vous : à définir fin janvier - début février**